

CONSULTATIONS PRÉBUDGÉTAIRES EN PRÉVISION DU BUDGET FÉDÉRAL DE 2018

PRÉSENTATION AU COMITÉ PERMANENT DES FINANCES DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

Coopératives et mutuelles du Canada (CMC) demande officiellement au Comité d'envisager :

1. d'investir dans le *Fonds canadien d'investissement coopératif* (FCIC);
2. d'allouer les ressources qui conviennent au *cadre sur les coopératives canadiennes* d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) et à une *stratégie canadienne de développement coopératif*.

Analyse détaillée des possibilités

Le budget fédéral de 2018 cherche à améliorer la vie des Canadiennes et des Canadiens en mettant en place un environnement économique s'appuyant sur les points forts du pays pour multiplier les occasions de croissance économique et de création d'emplois. À raison, le Comité a choisi de mettre l'accent sur la productivité individuelle et la compétitivité des entreprises servant les personnes et les collectivités.

Coopératives et mutuelles du Canada (CMC) estime que la compétitivité et la productivité reposent sur la coopération de personnes à la création de solutions novatrices répondant à des besoins correctement compris. Cette démarche est au cœur de nos réussites collectives et au centre de la mission de nos adhérents, qui sont au service de nos millions de membres. Il n'est pas surprenant que 18 millions de Canadiens soient des propriétaires membres d'entreprises coopératives et mutuelles.

Plus de 270 000 Canadiens sont employés par des coopératives dans tous les secteurs de l'économie. Les données compilées des rapports annuels des coopératives non financières du Canada indiquent que dans les cinq dernières années, les entreprises coopératives ont connu une croissance moyenne cinq fois supérieure à celle de l'économie canadienne et qu'elles ont créé en moyenne trois fois plus d'emplois que les autres types d'entreprises. On sait que leur taux de survie est le double de celui des autres modèles d'entreprise et que les emplois des entreprises coopératives sont généralement plus stables et plus durables. De plus, elles proposent en général plus de contrats de travail à durée indéterminée. La mise en place d'un environnement permettant aux coopératives et aux mutuelles de continuer à prospérer améliorera la compétitivité du Canada.

Le budget fédéral de 2018 est une bonne occasion d'investir dans des initiatives donnant aux Canadiens, de tous les horizons et dans des milliers de collectivités, plus de chances de réussir. En mettant en œuvre une *stratégie canadienne de développement coopératif*, comme l'appelle de ses vœux la motion M-100 soutenue à l'unanimité, le gouvernement accroîtra directement la prospérité d'un océan à l'autre. En appui à la stratégie fédérale, les coopératives ont investi dans un fonds spécifiquement conçu pour garantir l'obtention de résultats en matière de développement, le *FCIC*. Ce fonds de soutien intégral est en mesure d'améliorer stratégiquement la productivité et la

croissance de modèles coopératifs éprouvés, qui ont pris une avance considérable sur l'économie en général.

À propos du *Fonds canadien d'investissement coopératif* (FCIC)

Les coopératives ont besoin de capitaux pour innover, prendre de l'envergure et combler de nouvelles lacunes. Les coopératives du Canada mobilisent un investissement de **25 M\$** dans le lancement du *Fonds canadien d'investissement coopératif* pour aider les entreprises coopératives. Le flux d'investissements du fonds comprend des coopératives issues de divers nouveaux secteurs notamment :

- ✓ des coopératives de production d'énergie renouvelable accélérant l'adoption des énergies vertes et de l'amélioration énergétique tout en créant des emplois dans leurs localités;
- ✓ des coopératives dans le domaine des télécommunications qui proposent des services de large bande à des collectivités rurales, en accord avec le programme gouvernemental *Brancher pour innover*;
- ✓ des coopératives de covoiturage qui engageront leur expansion et leur transition vers des véhicules autonomes;
- ✓ la construction de coopératives de logements abordables à consommation énergétique nette zéro;
- ✓ des coopératives de services sociaux et de soins de santé adoptant une approche globale du bien-être;
- ✓ l'expansion de l'activité de coopératives de Premières Nations vers de nouveaux secteurs économiques.

Un coinvestissement stratégique dans le fonds aurait un effet de levier sur les investissements des secteurs et conduirait à un impact plus important sur l'économie et les collectivités aux étapes de lancement et d'expansion, cruciales pour la création d'entreprise.

Au Canada, le modèle coopératif n'est pas une expérience; il est un moyen éprouvé par lequel le gouvernement fédéral accomplit certains de ses objectifs les plus importants et réalise des solutions en collaboration avec des partenaires économiques ancrés dans leurs collectivités. Le soutien financier au *Fonds canadien d'investissement coopératif* permettra à des individus au plus près des problèmes de leurs collectivités de les résoudre par des moyens entrepreneuriaux adéquats. Les coopératives visent simultanément un triple résultat : elles travaillent pour résoudre des problèmes sociaux, protéger l'environnement et créer des possibilités économiques. Le *FCIC* réduira considérablement les entraves au lancement et à la croissance d'entreprises en proposant un financement accessible, ce qui manque à de nombreuses coopératives à l'heure actuelle. Leur compétitivité, au Canada et à l'étranger, en sera ainsi accrue.

CMC DEMANDE RESPECTUEUSEMENT AU GOUVERNEMENT DE RÉALISER UN INVESTISSEMENT ÉQUIVALENT À NOTRE ENGAGEMENT COLLECTIF, SOIT 25 MILLIONS DE DOLLARS, ET D'EXAMINER ATTENTIVEMENT LES RÉPERCUSSIONS POSITIVES QU'AURAIT PROPORTIONNELLEMENT UNE CONTRIBUTION PLUS ÉLEVÉE SUR LES OBJECTIFS GOUVERNEMENTAUX.

Quelles sont les ressources nécessaires à la stratégie canadienne de développement coopératif?

Notre organisme et ses membres soutiennent sans réserve l'objet de la motion M-100. Nous sommes convaincus qu'une *stratégie nationale de développement coopératif* réfléchie bénéficiera aux Canadiens dans l'ensemble du pays. Pour multiplier les retombées économiques des 9 000 entreprises coopératives canadiennes, nous espérons que le gouvernement reconnaîtra l'expertise de nos associations régionales et provinciales et de nos fédérations sectorielles et les considérera comme un écosystème de développement propice à la réalisation des objectifs gouvernementaux. Nous recommandons au gouvernement du Canada d'augmenter les capacités du secteur coopératif afin de promouvoir les coopératives comme modèle d'entreprise durable et de faire comprendre leur rôle en montrant les retombées importantes qu'elles peuvent avoir sur les objectifs stratégiques suivants.

1) Proposer des formes entrepreneuriales stables aux jeunes

Les jeunes Canadiens doivent s'adapter à l'économie à la demande qui, d'une part, propose de moins en moins de perspectives d'emploi de longue durée et préfère les contrats précaires à court terme et, d'autre part, exige d'envisager le travail de manière plus entrepreneuriale. Ce changement de paradigme entraîne la création de formes nouvelles et novatrices de coopératives, car les travailleurs indépendants et les petites entreprises forment des collectifs afin de mettre en place des milieux de travail positifs et des réseaux leur procurant des conditions de travail décentes. Nos réseaux peuvent proposer aux jeunes des programmes de formation et de soutien les aidant à créer des centaines de coopératives dans l'ensemble du Canada ainsi que les milliers d'emplois qui en découleront.

2) Promouvoir le rôle des coopératives dans la réconciliation économique

Arctic Co-operatives Ltd. et Fédération des coopératives du Nouveau-Québec sont le deuxième employeur de personnes autochtones, après la fonction publique, dans leur région respective. Votre apport contribuerait au développement du modèle coopératif dans les collectivités autochtones au Canada et soutiendrait l'innovation dans des secteurs comme les énergies renouvelables, le logement, le tourisme, les soins de santé et le développement économique dans les collectivités en question.

3) Accroître le leadership féminin dans notre économie

Des études ont montré que les coopératives avaient une incidence de plus en plus positive sur la situation des femmes : 80 % des personnes interrogées en 2015 dans une enquête de l'Organisation internationale du Travail (OIT) ont indiqué qu'elles estimaient que les coopératives étaient mieux

placées pour faire avancer l'égalité entre les femmes et les hommes que les autres types d'entreprises, qu'elles soient privées ou publiques. Certaines coopératives canadiennes multimilliardaires (Desjardins, The Co-operators, Vancity) ont été ou sont dirigées par des femmes. Nous pouvons élaborer les outils et les soutiens nécessaires à l'accentuation de cette tendance et faire en sorte que les femmes jouent un rôle encore plus grand dans la création de coopératives et qu'elles accèdent à des postes de leadership importants.

4) Accélérer la diffusion des énergies renouvelables

Les coopératives jouent un rôle moteur dans le développement et l'augmentation des énergies renouvelables au Canada et ailleurs; elles affichent en effet le taux le plus élevé de production d'énergies renouvelables. Votre investissement appuierait la croissance de coopératives d'énergies renouvelables dans l'ensemble du pays, ce qui conduira à la création d'emplois dans les localités et permettra d'élargir les catégories de Canadiens bénéficiant de l'écologisation de l'économie tout en contribuant à la préservation de l'environnement pour les générations actuelles et futures.

5) Intégrer les nouveaux Canadiens à notre économie et notre société

En grand nombre, de nouveaux Canadiens ont des liens étroits avec des coopératives formelles ou informelles de leur « pays d'origine ». Depuis de longues années, des coopératives multiculturelles facilitent l'intégration des nouveaux arrivants en réduisant leur exclusion et en bâtissant des ponts vers des infrastructures et des institutions économiques et sociales primordiales. Votre engagement permettrait aux coopératives d'accélérer l'intégration des nouveaux Canadiens à la société et à l'économie grâce au soutien structurel dont bénéficierait le nombre croissant de coopératives d'immigrants.

6) Soutenir l'innovation de rupture dans de nouvelles formes de coopératives

Au cours de l'histoire, les coopératives se sont formées directement en réponse à une désorganisation ou des défaillances du marché. Nous voyons apparaître aujourd'hui de nouvelles formes de coopératives émanant de l'économie de partage, avec la naissance de structures de consommateurs, notamment des éléments perturbateurs comme Air BnB et Uber, l'arrivée de coopératives régies par des chaînes de blocs possédées par les utilisateurs en réponse aux innovations de la technologie financière ainsi que des coopératives de services sociaux et de soins de santé répondant aux besoins croissants d'une population vieillissante en proposant de meilleurs services que leurs homologues privés. Votre financement appuiera et accélérera ce type d'innovations.

7) Favoriser la transition des entreprises des enfants d'après-guerre vers un modèle de coopérative de travail associé

Plus d'un demi-million de propriétaires de petites et moyennes entreprises nés dans l'après-guerre devrait prendre sa retraite dans les prochaines années. Malheureusement, la plupart des entreprises disparaissent après le départ à la retraite de leur propriétaire. On sait que la transformation d'entreprises en coopératives de salariés ou de consommateurs donne de très bons résultats si elles bénéficient d'un soutien adéquat. Grâce à votre aide, des centaines d'entreprises pourraient changer de type de propriété et ainsi maintenir ou augmenter le nombre d'emplois ainsi que des activités primordiales à la vie de certaines collectivités et certains quartiers.

CMC ESTIME À 10 M\$ LES RESSOURCES NÉCESSAIRES À L'AUGMENTATION DES CAPACITÉS À CES FINS ET DEMANDE RESPECTUEUSEMENT AU COMITÉ DE TENIR COMPTE DE CES PROPOSITIONS.

Coopératives et mutuelles du Canada est une association nationale bilingue regroupant des coopératives et des mutuelles canadiennes. Ses membres représentent de nombreux secteurs de l'économie, notamment la finance, les assurances, l'agroalimentaire et la distribution, le commerce de gros et de détail, le logement, la santé, la foresterie, l'éducation, les services funéraires, les services publics et le développement communautaire. CMC joue un rôle de chef de file pour appuyer, promouvoir et développer l'économie coopérative au Canada. Au nom des 18 millions de Canadiens membres de 9 000 coopératives et mutuelles d'un océan à l'autre, nous rencontrerons avec plaisir le Comité pour approfondir la discussion sur les idées et les demandes exposées dans notre présentation.